

Retour sur le polygone d'expérimentation de Moronvilliers

Dans une enquête diffusée le 6 février 2016, France 3 Champagne-Ardenne dévoile que des fûts de déchets radioactifs sont stockés à Pontfaverger-Moronvilliers.

Moronvilliers est situé à une vingtaine de kilomètres de Reims. Il a donné son nom à un massif de sept plateaux constituant les Monts de Champagne. A la fin de la Première guerre mondiale, le terrain, truffé d'obus, n'avait pu être rétrocédé aux civils. La commune de Moronvilliers a été supprimée en 1950. Symboliquement, son nom a été accolé à celui de la commune voisine de Pontfaverger (située à environ 4 km au nord de l'ancien village) pour former Pontfaverger-Moronvilliers. C'est une zone militaire.

Un peu d'histoire

En 1945, le général de Gaulle crée le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) pour mettre au point la bombe atomique française. Cet organisme a vocation à poursuivre les recherches scientifiques et techniques en vue de l'utilisation de l'énergie atomique dans divers domaines de l'industrie, de la science et de la défense. Sous l'influence de Frédéric Joliot, l'opposition à l'utilisation militaire de l'atome était courante au sein du CEA. La question de l'armement atomique de la France ne fut cependant posée officiellement qu'en juillet 1952 lors du premier débat à l'assemblée nationale sur le plan quinquennal de l'énergie atomique. C'est en fait le gouvernement de Pierre Mendès France qui se prononça en faveur du développement d'un programme nucléaire militaire français après le rejet du traité concernant la Communauté européenne de défense (CED) par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954. Ce n'est qu'en 1958, sous contrainte du général de Gaulle, que les ingénieurs de la section atomique de la DEFA (direction des études et fabrications d'armement, créée en 1951) intégrèrent le Bureau d'Études Générales. Ce sont eux qui trouveront la solution de l'amorçage neutronique qui sera utilisé dans l'essai atomique de février 1960.

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) cherche un terrain dans une zone militaire, aux environs de 150 km de Paris, avec un profil topographique accidenté, pour pouvoir effectuer des essais de détonique, qui ne peuvent pas se réaliser dans l'environnement urbain du centre de Vaujours, sans casser trop de carreaux dans les villages environnants et une densité d'habitants identique à celle du Sahel. Le lieu est trouvé. Ce sera 1/5^{ème} du terrain militaire (soit 500 hectares sur 2 664) situé à Moronvilliers. Le terrain militaire dans son ensemble est une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique). 1 511 ha sont en zone Natura 2000.

Le polygone d'expérimentation de Moronvilliers (classé sous le régime des installations nucléaires de bases secrètes – INBS -) est rattaché au Centre d'études de Vaujours (CEV) en juin 1957. Le Centre d'études de Vaujours (CEV) est créé en 1955 dans la région parisienne par un accord entre le CEA et le Service des poudres. L'accord est valable pour 5 ans et tacitement renouvelable, mais au bout de 4 ans le CEV sera

complètement intégré au CEA. Après l'arrêt des essais nucléaires en 1996, le gouvernement annonce la fermeture du Centre de Vaujours qui sera effective le 31 décembre 1997. Le site de Moronvilliers est alors rattaché au Centre Dam-Ile de France de la Direction des applications militaires (Dam) du CEA. Le Centre Dam-Ile de France, à Bruyères le Châtel au sud de Paris, était connu autrefois sous le nom du Centre d'Etudes de Bruyères le Châtel ou B-III.

La fermeture du polygone d'expérimentation de Moronvilliers, programmée en 2009, est effective depuis fin 2013 et les activités ont été transférées à Valduc (Cote d'Or).

Pas d'essais nucléaires sur le territoire hexagonal, mais...

Officiellement on n'a jamais fait d'essais nucléaires sur le territoire hexagonal : de telles expérimentations étaient effectuées en des lieux "isolés" considérés comme plus sûrs quant aux conséquences éventuelles sur l'environnement et les populations. Mais on ignore souvent que toutes sortes d'expériences préliminaires ou complémentaires aux explosions strictement nucléaires ont été et sont toujours réalisées en France même sur des terrains "d'expérimentation" appartenant soit au CEA, soit au Ministère de la Défense.

On aurait pu penser que les expériences réalisées en France ne concernaient que les explosifs chimiques qui sont associés aux têtes nucléaires. En fait, des matières nucléaires sont également le sujet d'expériences de détonique : il s'agit, pour les techniciens de la bombe d'analyser comment les matériaux contenus dans les armes nucléaires, notamment métalliques (uranium, béryllium), réagissent lors d'une explosion. Pas de "champignon nucléaire", donc, sur le territoire national mais dispersion de matières nucléaires à l'occasion des activités "explosives" du Centre de Vaujours-Moronvilliers. Ce sont les "essais froids" (1), comme les désignent les techniciens français de la bombe.

On avait quelques doutes que des tirs froids aient été effectués à Vaujours, pensant que l'essentiel de ces tirs s'effectuaient sur l'annexe de Vaujours, à Moronvilliers, un terrain militaire de la Marne cédé au CEA. En fait, des

tirs froids ont bien eu lieu en puits, dans des casemates ou même à l'air libre sur le terrain même du centre de Vaujours, entre 1955 et 1960. Lucien Beaudoin, ancien ingénieur du CEA, ayant travaillé trente ans à Vaujours, raconte dans Le Monde du 14 juin 2000 qu'il a réalisé des centaines de tirs à l'uranium, jusqu'à huit par jour pour un seul poste de tir. En plein air, les explosions dispersaient des morceaux d'uranium, même en dehors des limites du fort de Vaujours.

Le premier essai nucléaire «tir froid» pour le programme de la bombe atomique a été effectué en 1958, dans le plus grand secret. Des centaines de tirs en cuves et à l'air libre ont été réalisés à Moronvilliers. Le dernier tir à l'air libre a eu lieu au printemps 2013.

Le polygone d'expérimentation de Moronvilliers

Dans les années 80, les moyens du site comprenaient le Grec (générateur de radiographie éclair), Artemis, "moyens d'investigation radiographique", et le Cagl, destiné à "l'étude des équations d'état à hautes pressions", autrement dit à l'étude de tirs froids. Le site disposait également de cuves et de puits de tir. L'Airix, destiné à radiographier les explosions, a remplacé le Grec. Airix a été mis en fonction en décembre 1999. 125 bâtiments sont nécessaires. Le CEA emploie 120 salariés. Une dizaine d'entreprises de sous-traitance y interviennent (maçonnerie, nettoyage, ...). 21 gendarmes (3 équipes de 7) sont affectés à la surveillance 24 h/24 du site.

Le PEM est destiné principalement à l'expérimentation dans le domaine de la détonique, en particulier au niveau de la tête nucléaire, et peut mettre en œuvre des masses importantes d'explosifs. Même si le CEA indique en 2007 que «*Les expérimentations servent à étudier la phase non nucléaire de l'arme. Elles mettent en œuvre des explosifs chimiques et des matériaux inertes ne dégageant pas d'énergie nucléaire*», des grands tirs froids de simulation y sont effectués, utilisant le béryllium, le plomb, et l'uranium appauvri et peut-être également l'uranium naturel. On parle aussi de tirs à l'uranium à l'air libre et en cuves. Il est probable que ces tirs aient également eu lieu en puits. En mars 2003, le chef de service au CEA, chargé du suivi de l'environnement au polygone de Moronvilliers, déclare au journal l'Union : «*Depuis les années 60, on mène des expérimentations de détonique au polygone d'expérimentations de Moronvilliers. Ce sont des études physiques des matériaux qui permettent ensuite des simulations numériques. Il n'y a jamais eu de tests d'armes nucléaires sur ce site. En revanche, pour nos expérimentations, de l'uranium appauvri a été utilisé de 1960 à 1997 lors de tests à l'air libre, et du béryllium de 1985 à 1997. Au moment des expérimentations, le personnel était aux abris. Ceux qui étaient ensuite sur la zone des expérimentations étaient protégés. Depuis 1999, les essais avec ces matériaux sont effectués dans des*

conteneurs avec des mousses aqueuses, ce qui réduit les émissions de plus de 90 %.»

Le Centre CEA de Bruyères-le-Châtel qui, au moins en 1988, gérait l'ensemble des résidus d'uranium appauvri de la DAM, a mis au point une technique de brûlage des résidus d'uranium naturel et appauvri. Afin de se débarrasser de certains résidus, tels que les sciures, "impossibles à griller à cause de l'huile qui les recouvre", le service SPR de BIII a mis au point "une technique originale, dite de brûlage". "Le brûlage consiste, comme pour le grillage, à transformer l'uranium métal en oxyde U3O8. L'opération se déroule à l'air libre sur un terrain d'expérimentation. La poudre d'oxyde est alors récupérée dans des fûts métalliques et acheminée soit pour valorisation de l'U5 contenu, soit pour stockage définitif. Tonnage ainsi traité depuis trois ans : 15 tonnes", écrivait M. Ambolet de Bruyères-le-Châtel, auteur d'un rapport en 1988 qui décrit ce brûlage. Le terrain d'expérimentation, non indiqué dans le rapport, était vraisemblablement le PEM.

Dans un rapport sénatorial de mars 2011, concernant Epure à Valduc (projet commun entre la France et le Royaume-Uni) où a été transféré Airix, on lit : "Les expériences seront préparées et réalisées dans des cuves mobiles, amenées sur le pas de tir. Cette technique représente un progrès par rapport aux installations actuelles, car elle permettra de confiner les déchets issus des essais et d'en faciliter l'évacuation. Comme cela a été précisé précédemment, aucun dégagement d'énergie nucléaire ne se produira durant les expériences réalisées sur Epure. Il faut également noter qu'un **second pas de tir** est prévu. Il n'utilisera pas ces trois machines radiographiques et permettra de réaliser des expériences de moindre ampleur. Une plate-forme de ce type existe actuellement à Moronvilliers indépendamment de la machine Airix."

Dans son édition du 18 août 2013, Le Parisien révèle que dans un appel d'offres du CEA concernant le PEM, on trouve des congélateurs par dizaines! Pour quoi faire? «*Etudier le comportement de certains explosifs à très basse température*», répond un porte-parole du centre de la Direction des applications militaires (DAM) Ile-de-France. «*Le CEA utilisait des congélateurs du commerce, instrumentés selon ses besoins, comme peuvent le faire tous les laboratoires qui travaillent dans ce domaine. Ces essais étant destructeurs, un nouveau congélateur devait être utilisé à chaque essai. Plusieurs dizaines de congélateurs ont donc dû être achetés!*»

Secret défense

En 1982, un agriculteur voisin de Moronvilliers trouve dans un chemin une drôle de pierre. Transmise à la faculté des sciences de Reims, elle s'avéra être un morceau

d'uranium 238 d'environ 1,3 kg et 15 cm de diamètre, qui, selon le CEA datait de plus de dix ans.

Plusieurs documents du Comité de Hygiène et de Sécurité (CHS) de Vaujours parlent de l'emploi de l'uranium. La plupart du temps, ils ne signalent pas s'il s'agit d'uranium naturel ou d'uranium appauvri. Cependant, selon un procès-verbal de 1978, la société CERCA réalise la plupart des pièces en uranium utilisées pour les tirs, et ces tirs ont lieu essentiellement à Moronvilliers. La CERCA était spécialisée, parmi ses autres activités, dans l'uranium appauvri et elle travaillait dans le circuit de fabrication et le circuit des résidus de l'uranium appauvri de la Direction des Applications Militaires du CEA.

L'uranium posait un problème à Moronvilliers pendant l'extinction des feux de broussailles qui survenaient à la suite des tirs. On n'autorisait pas les personnels spécialisés du Centre à intervenir après un tir avant que le risque de contamination par inhalation ait disparu. Dans les zones de tir, les morceaux d'uranium provenant d'expériences antérieures restaient sous forme d'oxydes. Ces morceaux étaient fréquemment mélangés à de la terre, ainsi, selon le Chef du Groupe de protection contre les Radiations, ils ne risquaient pas de se retrouver en suspension dans l'air une deuxième fois.

La question des feux, discutée au cours de la réunion du Comité d'Hygiène et de sécurité du 6 octobre 1975, n'était pas théorique. En effet, en avril 1976 deux tirs ont provoqué des feux de broussailles et de pinèdes. L'un d'entre eux fut si important qu'un représentant CGT/FO a déclaré au CHS qu'il semblait que la sécurité des biens et des personnels n'était plus assurée au PEM.

En avril 2003, un violent incendie a ravagé une centaine d'hectares du site et altéré encore un peu plus l'environnement. Sur ce terrain truffé de munitions de la Première Guerre mondiale, Damien Girard, actuel maire de Pontfaverger, faisait partie des 250 pompiers qui sont intervenus dans la lutte contre l'incendie. Il s'est étonné de l'absence de masques de protection : *«Alors que des obus à ypérite explosaient et provoquaient des nuages orange, nous n'étions pas équipés. Au contraire des personnels du CEA qui étaient de l'autre côté du grillage»*. Un symbole, selon lui, de la légèreté du CEA et des pouvoirs publics, qui n'ont prévu aucun dispositif d'évacuation du village en cas de problème.

«Pendant des décennies, on mangeait les champignons, les escargots et les sangliers élevés sur le site du Polygone par mon beau-père sans aucun souci (...). Enfant, on voyait les champignons de poussières après le tir qui se déroulait toujours à midi après la longue sirène qui demandait une mise à l'abri (...). Aujourd'hui, il n'y a plus de poussières, des jets d'eau les font redescendre au sol (...). Des gros cailloux étranges sont retrouvés dans les champs avoisinants et disparaissent, les propriétaires

ne savent plus ce qu'ils en ont fait.», indiquait Damien Girard en mars 2007 au journal l'Union.

Un rapport de la Direction de l'industrie et de la recherche (Dire) de 1993 atteste de traces de pollution radioactives dans le sol et la nappe phréatique de Pontfaverger. Dans une lettre ouverte du 11 juin 2013 aux élus, Damien Girard écrit : *«Par son action, l'association de défense de l'environnement de Pontfaverger et de sa région, a découvert des documents officiels : le taux d'uranium dans l'eau située dans un piézomètre de l'enceinte du site révèle une augmentation de 3000 % par rapport à l'état naturel, la radioactivité migre jusqu'à la Suipe et la Vesle (300% d'augmentation). (...)*»

Un arrêté du 20 juin 2003 porte création d'une zone interdite temporaire au-dessus du site industriel de Moronvilliers.

Le système dit Arlix (Accélérateur à induction radiographique pour l'imagerie X) semble servir à d'autres fins que des "opérations optiques", destinées à l'amélioration mécanique de la force de frappe. Stop_Essais affirme ainsi qu'en novembre 2004 une explosion a fait sauter le couvercle d'une cuve d'expérimentation soi-disant étanché provoquant un début de panique chez les militaires.

L'uranium appauvri

Pour faire fonctionner les centrales comme pour fabriquer des bombes, on a besoin d'uranium enrichi (uranium 235). L'enrichissement peut s'effectuer de différentes manières, mais les grandes puissances nucléaires ont choisi le procédé dit "de diffusion gazeuse". Il permet, à partir de l'uranium naturel, d'écarter les isotopes 235 s'y trouvant en petite quantité. La séparation produit beaucoup de résidus. On appelle ces restes uranium 238, ou appauvri (UA), parce qu'il contient moins d'uranium 235.

L'uranium appauvri (238) a été utilisé dans la fabrication des bombes atomiques. Contrairement à l'uranium 235, on ne peut, à partir de lui, déclencher une réaction nucléaire, mais c'est un excellent réflecteur de neutrons. Une "enveloppe" en uranium appauvri augmente la puissance de la bombe : il est entré dans la fabrication des ogives. On y a aussi eu recours pour des essais dits "sous-critiques" ou "essais froids", afin d'examiner comment se comporte une matière nucléaire sous la pression de l'explosif chimique, en évitant une réaction en chaîne.

Il est complété par le béryllium (voir plus loin). Il servirait à renforcer la dureté des munitions à l'UA : comme le plomb, l'UA est dense, mais un peu mou. De plus, le béryllium fond à une température beaucoup plus élevée que l'UA.

Quelle quantité de déchets radioactifs ?

L'Inventaire des déchets nucléaires 1997 de l'ANDRA, signale que 103 m³ de déchets contaminés à l'uranium

appauvri sont stockés, en attente de transfert, sur le site du CEA de Pontfaverger-Moronvillers.

En 2000, 110 m³ de déchets, «*faiblement contaminés en uranium appauvri, issus principalement des essais*» et 350 m³ de «*déchets TFA issus d'une action de réhabilitation*» étaient entreposés sur le site, selon le Rapport Andra de 2000, p. 274.

En 2012, l'ANDRA signalait 150 m³ déchets métalliques en vrac issus des essais, 83,3 m³ de déchets faiblement contaminés, issus des essais, conditionnés en fûts (toutes matrices) (1 300 fûts de 200 litres), 60 m³ de déchets (terres, gravats...) issus d'actions de réhabilitation et à conditionner en big-bags (60 big-bags de 1 m³), 200 m³ de déchets faiblement contaminés issus des essais, conditionnés en big-bags (toutes matrices, dont bois) (200 big-bags de 1 m³) (situation au 31/12/2010).

Les derniers rapports se bornent soit à donner un volume global de ces déchets, soit l'activité des radionucléides (nombre de désintégrations radioactives – transformation d'un élément radioactif en un autre - par seconde au sein d'une certaine quantité de matière). France 3 Champagne-Ardenne estime le volume en 2013 à l'équivalent de plus de 16 000 camions benne.

Et le béryllium ?

Le béryllium est un métal alcalino-terreux (métaux qui résistent au feu) d'aspect gris acier. Il est fragile, mais plus léger et six fois plus résistant que l'aluminium. Il est principalement employé comme agent durcissant dans certains alliages et dans le nucléaire comme source de neutrons de longue durée de vie. Le béryllium est un métal très toxique, non radioactif. Il agit comme un poison cancérigène et peut rester détectable dans l'urine jusqu'à 10 ans après l'exposition. L'inhalation de «grandes» concentrations de béryllium (plus de 1 mg par mètre cube d'air), ou une inhalation prolongée (plus d'une dizaine d'années) même de faibles doses, peut engendrer une maladie nommée *maladie chronique du béryllium* ou béryllose. Cette maladie affecte les poumons, présente de nombreux points communs avec la pneumonie et peut évoluer vers une insuffisance cardiorespiratoire grave. Cette maladie est par ailleurs selon l'INRS encore «*souvent non-diagnostiquée et probablement sous-déclarée*» et elle est d'autant plus facilement confondue avec la sarcoïdose que les patients ignorent généralement qu'ils ont été en contact avec du béryllium. La contamination peut se faire par l'ingestion de l'eau si sa concentration dépasse 0,2 µg/L et par contamination cutanée et transcutanée.

Le béryllium est, en raison de ses propriétés, utilisé comme réflecteur de neutrons dans les têtes nucléaires. En France, les expérimentations liées à cette utilisation particulière ont été réalisées principalement à Moronvillers, mais les centres d'études du CEA de

Vaujours, de Limeil et de Bruyères-le-Châtel ont participé à la mise au point de ces éléments en béryllium, selon l'Observatoire des armes nucléaires françaises.

Selon cet observatoire, dans un document de 2001, «*Le Comité d'hygiène et de sécurité du Centre d'études de Vaujours-Moronvillers a refusé les essais à l'air libre, et il semble qu'ils n'ont pas eu lieu. Cependant, la DAM a effectué en 1980 des tirs avec béryllium en cuves et en puits. Avant d'effectuer ces tirs, la direction de ce centre du CEA a décrit les expériences prévues. Deux expériences mettraient en oeuvre 40 g de béryllium, 600 g d'uranium, et 3 kg d'explosif et seraient effectuées dans les cuves S14 et S15 maintenues sous vide et entourées d'une deuxième enceinte. Après les expérimentations, les cuves seraient stockées en l'état, car le nettoyage ne pourrait avoir lieu avant la mise en service d'un bâtiment spécialisé prévue pour la fin de 1980. Les expérimentations en puits de 12 mètres de profondeur ont également été décrites avant réalisation. Les puits ne seraient pas réutilisés, mais la DAM envisageait la réouverture de celui qui servirait à l'expérimentation préliminaire. En 1984, la DAM aborde une nouvelle fois la question de tirs de béryllium à l'air libre. Le personnel s'est opposé à nouveau à ces expériences. Ainsi, le représentant CFDT a signalé que les problèmes de décontamination posés par le béryllium étaient totalement différents des problèmes de décontamination classique. Pourtant, cette fois, la DAM a effectué les tirs. Après ces premiers tirs à l'air libre, l'inquiétude du personnel est flagrante. Ainsi, un syndicaliste FO explique que "le risque pyrotechnique, aujourd'hui bien maîtrisé à Moronvillers n'est plus le souci principal des agents qui perçoivent actuellement comme risque majeur le tir de béryllium à l'air libre compte tenu de sa nature hasardeuse (impact sur le milieu ambiant ? quid des faibles doses ?)".»*

En 2007, Damien Girard imputait au béryllium, le cancer de son beau-père, maçon pendant vingt ans au polygone. «*Mon beau-père est mort d'un cancer des poumons. Il a travaillé pendant vingt ans comme maçon sur le site marnais du Commissariat à l'énergie atomique de Pontfaverger-Moronvillers. Un ami, qui travaillait au même endroit, a également succombé, à 34 ans, à un cancer. Je pense que l'uranium et, surtout, le béryllium, deux métaux cancérigènes, n'y sont pas pour rien*». Il s'étonnait simplement de constater, à la lecture des dossiers médicaux de son beau-père et de son beau-frère, des doses de béryllium anormalement élevées sans que le médecin du CEA ne s'en inquiète. «*Or, ce métal est bien plus cancérigène que l'amiante*».

Dépollution, démantèlement, où en est-on ?

Dans le rapport sénatorial de mars 2011, concernant Epure à Valduc, on lit : «*La mise en service d'Epure s'accompagnera de la fermeture du site de Moronvillers,*

où travaillent actuellement environ 120 personnes affectées à parts égales aux programmes d'expérimentation et aux fonctions de soutien et de support. Selon les informations recueillies par votre rapporteur auprès de la DAM, les salariés travaillant sur les programmes seront répartis entre les sites de Valduc et de Gramat (Lot). Les personnels de soutien et support seront transférés dans les différents centres du CEA, ces postes étant, à terme, économisés. L'étude d'impact précise que le partage des coûts d'investissement, d'exploitation et de démantèlement représentera pour la France une économie évaluée à 200 millions d'euros sur la période 2015-2020, et comprise entre 200 et 250 millions d'euros au-delà de 2020, soit une **économie totale de 400 à 450 millions d'euros** sur l'ensemble de la durée de vie de l'installation."

Le Commissariat à l'Energie Atomique s'engage à une dépollution complète du site. Il est aujourd'hui classé «**Zone Contrôlée**» de niveau 2 sur une échelle qui en compte 5 (zone verte). Cela correspond à une exposition aux rayonnements comprise entre 65,7 et 219 mSv/an/personne (2). La limite autorisée pour l'exposition de la population aux rayonnements artificiels est, en France de 1 mSv/an/personne (Code de la santé publique, Article R1333-8), celle pour les personnels exposés de 20 mSv/an/personne (Code du travail, Article R231-76).

Sur la dernière mise à jour (24/09/2015) des installations en cours de démantèlement des installations nucléaires, dont celles du CEA, recensées par l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) n'apparaît pas le PEM.

Dans une lettre ouverte du 11 juin 2013 aux élus, Damien Girard écrit :

*"(...) Une grande inquiétude demeure sur le devenir de la dépollution complète du site, suite à son démantèlement prévu pour la fin de l'année. Les zones les plus contaminées sont : «le casque» et les 60 puits d'expérimentation dont 5 seraient rebouchés suite à des incidents de tirs (ogives encore présentes à 50 mètres de profondeurs) ; «la fosse des maréchaux», qui a servi de site d'enfouissement, de la création du site jusqu'aux années 80/90; «la fosse froide» où a eu lieu des centaines de tirs avec des matériaux utilisés comme de l'**uranium, deutérium, béryllium, tritium, plutonium** ? ...*

Pourtant tous les ans, un document est réalisé par le CEA/DAM comprenant :

- un plan de surveillance de l'environnement du polygone d'expérimentation de Moronvilliers.
- la surveillance de l'uranium dans les eaux.
- la mesure de la concentration en uranium des eaux souterraines.

Je vous demande d'obtenir ce dossier (de la création du site à nos jours) auprès du préfet de la Marne, et de constituer un comité de pilotage pour faire un bilan

radiologique et chimique avec, comme expert indépendant, la CRIIRAD."

Dans un courrier envoyé à l'administrateur général du CEA, daté du 25 juillet 2015, le Président de l'ASN et le Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radioprotection pour les installations et activités intéressant la Défense (ASND) constatent des retards importants dans la réalisation des opérations de démantèlement et de reprise des déchets anciens, des augmentations très significatives de la durée envisagée des opérations de démantèlement, des retards importants dans la transmission des dossiers de demande d'autorisation de démantèlement. Ils demandent "de nous transmettre, à l'issue de ce réexamen, et au plus tard le 31 juillet 2016, la nouvelle stratégie de démantèlement proposée pour les 15 prochaines années concernant l'ensemble de vos INB et installations individuelles d'INBS ; cette stratégie reposera sur des priorités de sûreté, de radioprotection et de protection de l'environnement que vous hiérarchiserez en tenant compte tout particulièrement du terme source mobilisable de chaque installation afin d'établir des programmes de démantèlement consolidés sur lesquels vous vous engagerez. Concernant l'organisation de ces opérations, nous vous demandons dans le même délai : d'une part, de nous présenter les enseignements que vous tirez du retour d'expérience des dernières années, notamment s'agissant des moyens humains consacrés à ces opérations et de l'organisation globale du CEA (directions centrales CEA, directions centrales DEN et DAM, et directions de centre) ; d'autre part, des mesures que vous prenez pour renforcer ces moyens humains et l'organisation de vos programmes de démantèlement et de gestion des déchets."

Dans la version consolidée à ce jour de l'arrêté du 21 décembre 2011, le polygone d'expérimentations de Moronvilliers (PEM) du centre DAM Ile-de-France (DIF), exploité par le CEA est toujours considéré comme site et installation d'expérimentations nucléaires intéressant la défense

Fin décembre 2015, le CEA-DAM lançait un avis d'offre Assistance pour la conception d'installations techniques d'une durée de 4 ans concernant les centres CEA de Valduc (21), Le Ripault (37), Cesta (33), Gramat (46) Bruyeres-le-Chatel (91) Moronvilliers (51), Marcoule (30), Cadarache (13), et les bases militaires de l'Ile Longue (29), Toulon (83). "L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui description de ces conditions : 1^{ère} condition : Ce marché est un marché «Secret Défense - SD» au sens de l'arrêté du 30 novembre 2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Ce marché donne accès à des informations classifiées intéressant la défense nationale. Il nécessite la détention d'informations et/ou de supports classifiés «confidentiel Défense - CD» par le titulaire dans

ses locaux. (...) 2nd condition : Le marché nécessite la divulgation d'informations ou de supports classifiés ou non, comportant la mention «Spécial France». En conséquence, aucune candidature émise par une entreprise de droit étranger ne pourra être retenue. Ce marché porte la mention "Spécial France" et ne peut être réalisé que par du personnel de nationalité française. (...)"

Un contrat de 2 ans a été signé avec une société de surveillance (pas très efficace apparemment, puisqu'on

peut entrer sur le site et filmer les fûts entreposés). Il semblerait que le démantèlement de certains bâtiments ait commencé. Pour la dépollution... Et pour un bilan radiologique et chimique ?

Un comité de suivi de site devrait être mis en place d'ici le mois d'avril. Le terrain restera à jamais une zone militaire. Le site sera classé contaminé, sans date de fin.

Février 2016

(1) Tirs froids : l'essai du système de mise de feu d'une arme atomique, souvent associé à une charge conventionnelle d'essai. Très schématiquement, on peut associer un tir nucléaire «froid» encore appelé «essai sous-critique» à l'image d'un crash-test de véhicule : tout est conforme à un événement réel (l'explosion d'une tête militaire critique) mais l'objet humain (la charge nucléaire) est remplacé par un mannequin (une charge conventionnelle et un peu de plutonium, quand même).

(2) Le sievert (symbole : Sv) est l'«unité utilisée pour donner une évaluation de l'impact des rayonnements sur l'homme».

Sources :

L'Inventaire des déchets nucléaires de l'ANDRA

Damocles, revue du CDRPC (centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits), devenu l'Observatoire des armements (OBSARM) et le cahier n° 4 de l'OBSARM, septembre 2000 (<http://www.obsarm.org/>)

«Osons prendre des initiatives» mai 1990, Courant alternatif, mensuel anarchiste communiste, édité par l'OCL
«Moronvilliers : essais secrets ?» et «Que se passe-t-il à Moronvilliers ?», Courant alternatif n° 150, juin 2005 et n° 151, été 2005

«MOURIR à MORONVILLIERS ... NUCLEAIRE : LA VOIE CRIMINELLE», tract de la Coordination contre la société nucléaire (CCSN), septembre 2005 et article du bulletin n°1 de la CCSN

Le site de l'Association de défense de l'environnement de Pontfaverger et de sa région (ADEPR) (<http://pontfaverger-environnement.jimdo.com/centre-d-experimentation-atomique/>)

Rapport sénatorial de mars 2011 sur le projet de loi autorisant la ratification du traité entre la République française et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du nord relatif à des installations radiographiques et hydrodynamiques communes,

L'Humanité du 14 Février 2001

Le Parisien du 18 août 2013

Les appels d'offres du CEA

«Moronvilliers, un territoire sacrifié de plus», The Dissident, 30 octobre 2013 (<http://the-dissident.eu/>)

L'Union

France 3 Champagne-Ardenne

En annexe

«Osons prendre des initiatives»

«MOURIR à MORONVILLIERS ... NUCLEAIRE : LA VOIE CRIMINELLE»

«Moronvilliers : essais secrets ?» et «Que se passe-t-il à Moronvilliers ?»